



Vivre à Corneilla de la Rivière

BULLETIN MUNICIPAL • JUILLET 2018

Sommaire

- Édito P 1
- Budget P 2/3
- Urbanisme P 4
- Mairie P 5
- Environnement P 6/7
- Travaux P 8
- Militaires P 9
- Théâtre P 10
- Ecoles P 11
- Associations P 12 À 18
- Sport P 19/20
- Services P 21
- Infos Mairie P 22 À 27
- Si Corneilla m'était conté ... P 28

- Directeur de la Publication :
Gislène BELTRAN CHARRE

- Responsable du Bulletin Municipal :
Thérèse SALAMONE

- Coordination du Bulletin Municipal :
Maria PEYRE



Mairie :
1, rue de la poste
Tél. : 04 68 57 34 25
Fax : 04 68 57 23 01
www.corneilla-la-riviere.fr

Comme chaque été, la question de la ressource en eau refait surface, et nous venons de recevoir un arrêté sécheresse. La gestion de l'eau, en particulier dans notre Département est un enjeu majeur pour l'avenir. Sachez que Corneilla œuvre, à son échelle et de toutes ses forces pour préserver cette ressource vitale.

Le Pays Catalan est confronté à une croissance démographique importante, de l'ordre de 5000 habitants par an, et aux effets du dérèglement climatique mais aussi et surtout aux apports en eau de pluie et de neige qui restent insuffisants.

Par conséquent, les différents bassins versants du Département s'orientent vers de forts déficits en eau, par exemple celui de la Têt présente un déficit de 38% entre septembre 2017 et mars 2018 et les perspectives sont incertaines pour les années à venir.

Il est donc fondamental de travailler à une autre approche de la gestion de l'eau potable, plus collective et plus solidaire. C'est la condition indispensable à une gestion cohérente et efficace des ressources actuelles et surtout futures.

Fort de ce constat, le département étudie la possibilité technique et financière de créer un syndicat pour la production d'eau mais aussi recherche des pistes pour améliorer la situation : rechercher de nouvelles ressources, faire des économies d'eau et réaliser des interconnexions entre communes qui utilisent l'eau du quaternaire et du pliocène...

Corneilla a déjà pris l'initiative qu'il fallait pour réaliser, partout où c'est possible, des économies d'eau, comme la résorption des fuites à la rue neuve et sur la route départementale, en étant, bien évidemment, aidés financièrement et techniquement par le département.

En plus, des économies d'eau, ces travaux vont améliorer la traversée de la commune quant à la sécurité, au confort et la qualité du roulage, à l'amélioration du stationnement, à la prévision de la fibre optique, à l'enfouisse-

ment des réseaux électriques et éclairage public, mais aussi au remplacement des canaux d'irrigation fissurés.

Les riverains, des deux côtés de la route, pourront ainsi bénéficier de la suppression des infiltrations d'eau le long des murs de leurs façades, et la station d'épuration verra une arrivée d'eau claire diminuée. Ces entrées d'eau claire, mettant à mal le bon fonctionnement de la station, ont quand même été multipliées par deux depuis que les canaux ont été remplis au maximum, même pendant les travaux.

Cette problématique connue, il faut y remédier, car ces eaux parasites impactent aussi la possibilité d'accueillir de nouvelles populations. Un bureau d'études, a été missionné pour trouver une solution. Nous sommes en cours de finalisation sur la recherche de maillage pour les réseaux d'eau potable. Ainsi, notre Plan Local d'Urbanisme pourra voir le jour. Ce PLU, ouvrira des terrains à la construction, après un travail considérable, pour imaginer l'avenir de la commune, en respectant toutes les réglementations en vigueur, et surtout pour le faire accepter par les services de l'État.

Je sais pertinemment que les critiques pleuvent de toutes parts. Sachez que je reste sur l'objectif fixé, celui de travailler pour l'intérêt général, celui de travailler pour l'avenir et non pas pour défendre des intérêts particuliers et surtout pas regarder toujours les sujets par le petit bout de la lorgnette politique.

Cela étant dit, ne nous égarons pas dans des discordes futiles et profitons de l'été, des vacances et des fêtes. Profitons des petits bonheurs simples que nous offre la vie.

Très bon été à tous.
Gislène BELTRAN CHARRE

Finances / Budget 2018

Après avoir approuvé les résultats budgétaires de l'année 2017, et comme chaque année avant la mi-avril, le conseil municipal s'est réuni pour discuter et approuver le budget communal ainsi que le budget de la régie eau assainissement 2018.

Résultat d'un travail de plusieurs mois, ce vote entérine notamment la réduction annuelle des dotations de l'État. L'objectif est toujours de faire à l'identique voire mieux que l'année précédente avec moins de recettes, les taux d'imposition n'ayant pas augmenté depuis 13 ans. Seules les bases d'imposition, sur lesquelles la commune n'a pas de prises, évoluent annuellement.

Budget Principal

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

• FONCTIONNEMENT 2017

Recettes : 1 584 626,48 € - Dépenses : 1 305 014,23 €
Solde : Excédent de 279 612,25 €

• INVESTISSEMENT 2017

Recettes : 1 155 957,84 € - Dépenses : 1 131 929,52 €
Solde : Excédent de 24 028,32 €

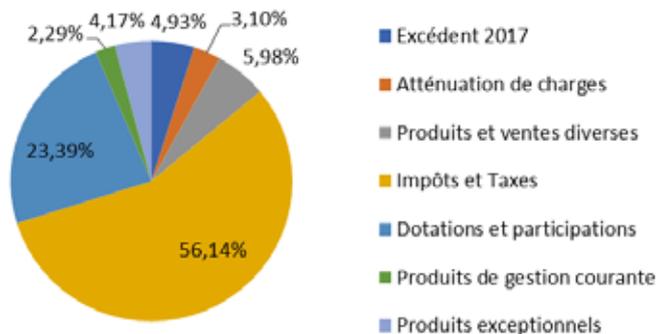


Les réalisations 2017 en investissement :

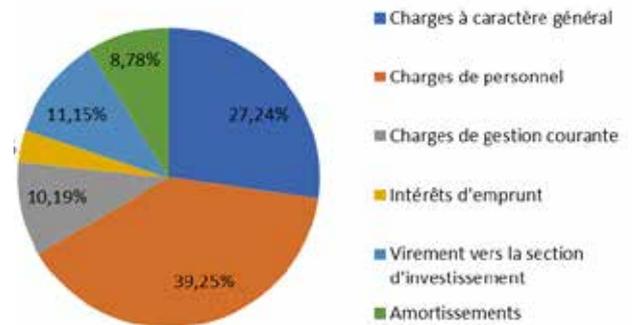
- Réfection hauts parleurs
- Réhabilitations éclairage public
- Goudronnage de rues
- Electricité, télécom, pluvial et voirie rue neuve
- Vidéoprotection aux entrées du village
- Alarme école et sécurité
- Porte coupe-vent espace Força Réal
- Cloche civile
- Réhabilitation maison Falquès
- Étude environnementale pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Achats illuminations
- Achats barrières de police
- Achats logiciels
- Renouvellement ordinateurs mairie
- Achat nouvelle benne suite vol
- Achat terrain à côté EFR
- Achat maison D'AX

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2018 :

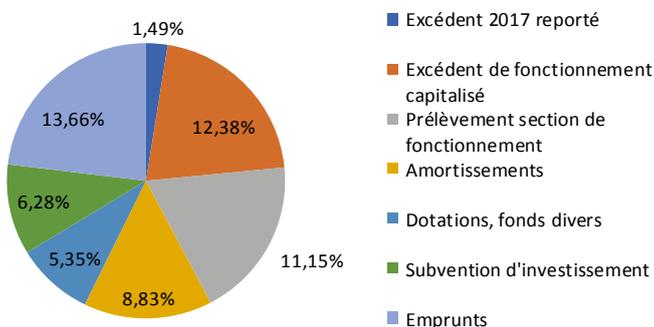
Recettes de Fonctionnement 2018 : 1 615 301,72 €



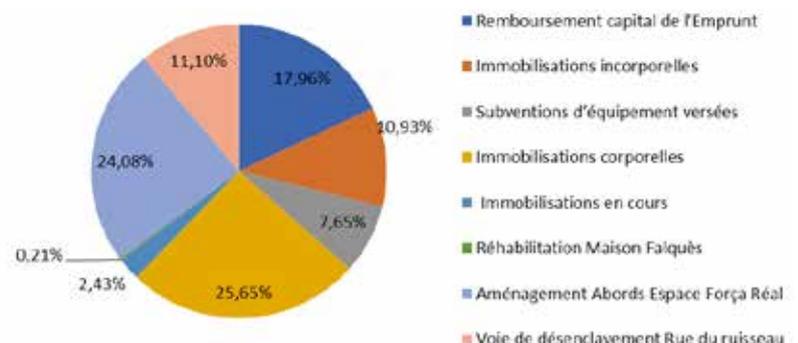
Dépenses de Fonctionnement 2018 : 1 615 301,72 €



Recettes d'Investissement 2018 : 955 301,70 €



Dépenses d'investissements 2018 : 955 301,70 €



LES PROJETS DE RÉALISATION EN INVESTISSEMENT POUR 2018 :

TRAVAUX

- Rue du stade
- Skate-park
- Eclairage public rénovation
- Eclairage public et réseau télécom route nationale
- Aménagement des abords de l'Espace Força Réal

ETUDES

- Etude du PLU
- Etude aménagement abords Espace Força Réal
- Etude réhabilitation maison D'AX

ACHATS

- Matériel cuisine Espace Força Réal
- Matériel au service technique et mairie
- Matériel école
- Illuminations de Noël

Budget Annexe Eau Assainissement

LES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES

• FONCTIONNEMENT 2017

Recettes : 433 211,99 € - Dépenses : 250 190,88 €
Solde : **Excédent de 183 021,11 €**

• INVESTISSEMENT 2017

Recettes : 343 105,93 € - Dépenses : 129 692,53 €
Solde : **Excédent de 213 413,40 €**

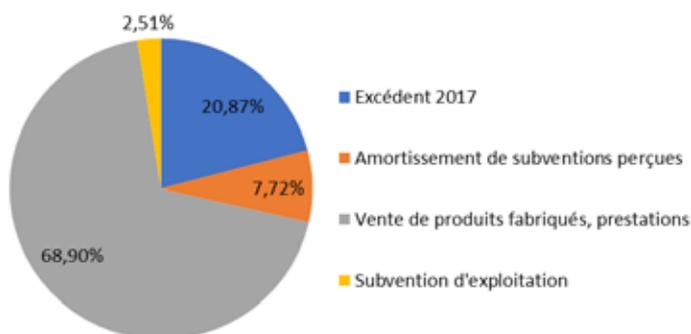


Les réalisations 2017 en investissement :

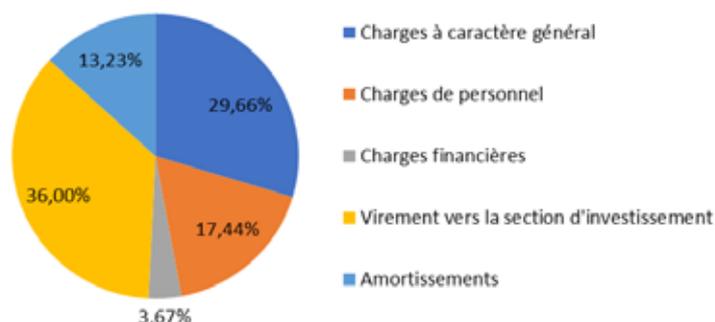
- Travaux de raccordements aux réseaux
- Tamis rotatif de la station d'épuration
- Traversée du village : diagnostics et études préalables aux consultations d'entreprises.

LES PRÉVISIONS POUR L'ANNÉE 2018 :

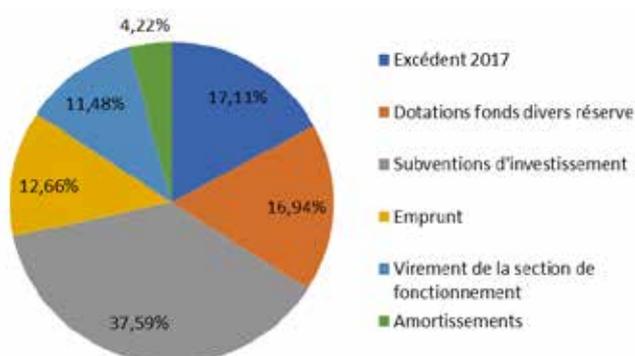
Recettes de Fonctionnement : 397 832,53 €



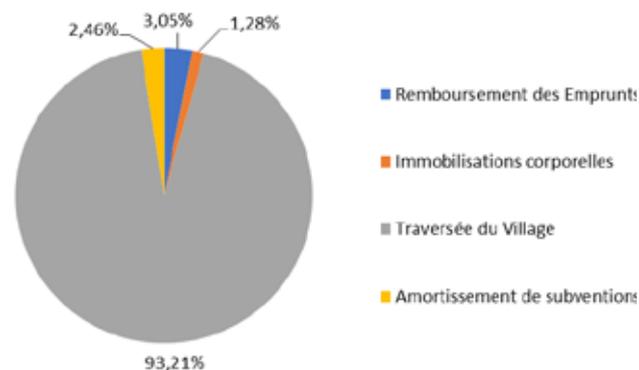
Dépenses de Fonctionnement : 397 832,53 €



Recettes d'investissement : 1 247 653,46 €



Dépenses d'investissement : 1 247 653,46 €



Les travaux de réfection des réseaux humides de la traversée du village représentent à eux seuls plus de 90% des dépenses prévisionnelles d'investissement pour 2018. Ils s'avèrent indispensables à la réduction des fuites d'eau potable afin de respecter les objectifs de rendement du réseau fixés par l'Agence de l'eau notamment. De même, la réfection des réseaux d'assainissement et de pluvial / d'arrosage vétustes a vocation à réduire les entrées « d'eaux claires » à la station d'épuration qui viennent dégrader son fonctionnement.

Ces travaux de grande ampleur sont subventionnés par l'État, la Région Occitanie, l'Agence de l'eau et le Département des Pyrénées Orientales.

LES PROJETS DE RÉALISATION EN INVESTISSEMENT POUR 2018 :

- Travaux de raccordements aux réseaux
- Autosurveillance du château d'eau
- Réhabilitation de la traversée du village Phases 1 et 2 (eaux usées, eau potable, eaux pluviales, aménagement voirie)

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)



neilla-la-riviere.fr .

• **LE PREFET** émet un avis sur le document du PLU arrêté par le Conseil Municipal. Il est également l'autorité environnementale et il préside plusieurs commissions dont la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF). Enfin, le Préfet assure le

contrôle de la légalité en vérifiant que le PLU approuvé n'est pas entaché d'illégalité tant sur la forme que sur le fond.

LE CONTENU DU PLU

Le PLU comprend :

- **UN RAPPORT DE PRÉSENTATION** : Il s'appuie sur un diagnostic territorial en expliquant les choix retenus pour établir le **PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)**, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement. Ce rapport présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et doit justifier les objectifs du PADD au regard de la consommation de l'espace.
- **UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)** : Le PADD expose le projet de la commune et définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation des continuités écologiques. Le zonage, le règlement, les orientations d'aménagement et plus généralement l'ensemble des autres pièces doivent

être établies en cohérence avec le PADD.

- **DES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP)** : Ce sont des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements des zones à urbaniser.
- **UN RÈGLEMENT** (graphique et écrit) : Il délimite les différentes zones du PLU et fixe les règles générales d'urbanisation.
- **DES ANNEXES** : Elles comprennent un certain nombre d'informations comme par exemple les schémas de réseaux d'eau potable et d'assainissement ou les Servitudes d'Utilité Publique (PPR....)

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PLU

Le rapport de présentation du PLU doit comporter une analyse de l'état initial de l'environnement pour évaluer l'incidence des orientations du PLU sur l'environnement.

Quand le périmètre du PLU ne comprend pas de site Natura 2000, comme pour Corneilla, le projet doit être soumis à « l'examen au cas par cas » par l'autorité environnementale (DREAL OCCITANIE) qui devra se prononcer sur l'obligation de réaliser une évaluation environnementale. Nous sommes à ce jour en attente de la décision de la DREAL.

LES PRINCIPALES ZONES DU PLU

Le PLU distingue quatre zones principales :

- LA ZONE URBAINE (zone U)
- LA ZONE A URBANISER (zone AU)
- LA ZONE AGRICOLE (zone A)
- LA ZONE NATURELLE ET FORESTIÈRE (zone N)

S.X.

Déroulement de la procédure du PLU



LE PLU : UN DOCUMENT QUI ÉVOLUE

Le PLU n'est pas un document figé dans le temps. Il peut évoluer soit pour corriger des dispositions qui n'apparaissent pas pertinentes lors de l'application du PLU ou pour permettre la réalisation de projets ponctuels non prévus initialement.

17° Edition de la fête du Thym



Tout au long de la journée de nombreuses animations se sont succédées grâce à la présence des groupes musicaux, du marché de producteurs et du vide grenier.

Cette journée s'est achevée par la dégustation de la soupe de thym préparée par Ange et Carrie GOY, Mme Jeannette LERDINO et Mme Jeanny DUC.

Merci à vous toutes et à vous tous pour avoir participé à la réussite de cette journée. Je vous donne rendez-vous à l'année prochaine pour une 18° édition.

*Michel Nieto
Adjoint au Maire*

Avant tout, je tenais à remercier les personnes qui se sont jointes à moi pour préparer cette 17° édition et plus particulièrement la majorité municipale, les secrétaires de mairie ainsi que les employés municipaux.

Cet événement a été préparé en contactant les divers groupes musicaux (LLAMP TE

FRIGUI, LES ALCHIMISTS, La Cobla TRES VENTS), je les en remercie, ici, d'avoir répondu favorablement à ma demande.

Dès le petit matin, malgré un temps incertain, les membres de l'ESC XV club de rugby local, s'occupait de l'organisation du vide grenier en mettant en place tout ce petit monde autour du Fort.

Automobilistes

La traversée du village est compliquée, cela n'a échappé à personne ! Pour faire peau neuve il faut faire preuve de patience et de tolérance comme le souligne Emile Peronne dans « *Si Corneilla m'était conté...* »

Cependant le constat qui est fait est l'incivilité des automobilistes !

Vitesse excessive voire dangereuse dans les rues du village ! Les vacances sont là et les enfants profitent de la rue, soyez vigilants et respectez les limitations de vitesse.

Non respect des sens de circulation ! Les sens interdits sont souvent ignorés et ce dans plusieurs rues du village.

Non respect des « Stop » !



N'attendons pas l'accident, vous ne gagnerez que quelques secondes pour rentrer chez vous et

vous avez beaucoup à perdre ! Soyez respectueux, la vie est précieuse !

Il est bon de rappeler que les voitures appelées « ventouses » sur les différents parkings du villages sont interdites. Un arrêté communal en place autorise les autorités à prévenir la gendarmerie qui peut les enlever.

Soyez vigilants et respectueux.

Bel été à tous

Maria Peyre



Forum des Associations accueil des nouveaux arrivants

Une réunion préparatoire au eu lieu le mercredi 20 juin 2018 pour préparer entre autres le forum des associations qui aura lieu le samedi 08/09/2018 à partir de 15h jusqu'à 18h, heure à laquelle la municipalité accueillera les nouveaux arrivants sur notre commune. J'invite les habitants de Corneilla à venir participer à cet événement pour découvrir ou redécouvrir les nombreuses associations de notre village.

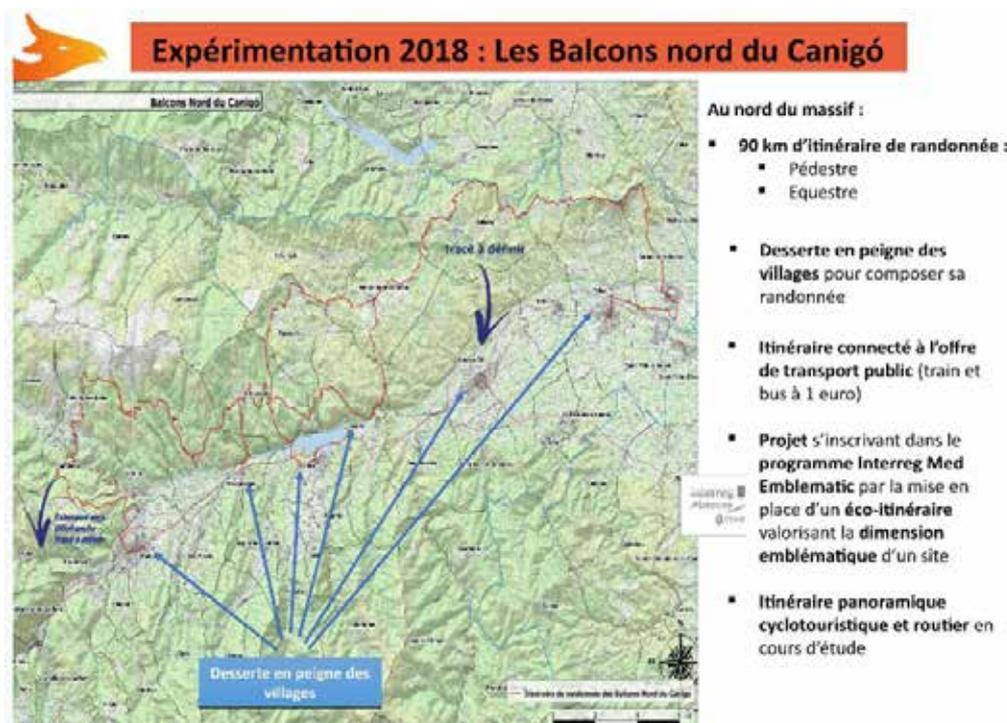
*Michel Nieto,
Adjoint au Maire*

Le syndicat mixte du Canigó Grand site œuvre pour le renouvellement du label grand site de France

Trois fuseaux possibles sont à l'étude le bleu, le rouge ou le vert (cf carte jointe). Deux concernent notre territoire, affaire à suivre...

Le mercredi 04 juillet à l'initiative du syndicat mixte Canigó grand Site, une journée d'inspection a débuté sur le parvis de la chapelle Notre Dame de Força-réal pour présenter le projet relatif au renouvellement du label Grand Site de France du massif du Canigó à Jean Marc Boyer inspecteur général de l'administration du développement durable, venu en mission. Gérard Soutadé, membre du syndicat en charge du comité de suivi pour l'obtention du label, géomorphologue, professeur émérite à l'université Paris X Nanterre, a fourni des explications détaillées sur la formation géologique du massif du Canigó. La compression des deux plaques ibériques côté sud et européenne côté nord a provoqué le soulèvement des unités géologiques, formant le massif actuel qui est en définitive une montagne jeune. Le projet est ensuite commenté par Florian Chardon directeur du syndicat mixte. D'une superficie de vingt-trois mille hectares, avec une entité paysagère cohérente, il est d'abord sommital puis s'étend sur la par-

tie nord jusqu'à Corneilla la rivière, en faisant apparaître la notion de balcons. Le massif de Força-réal représente un des balcons tout indiqué, en effet comme au théâtre, le paysage s'ouvre offrant la vision de la montagne majestueuse, c'est un livre ouvert sur la géographie. Du haut de ses 507m Força-Réal est un site remarquable donnant une explication complémentaire à la morphologie des lieux tout en offrant une lecture du paysage à 360°, nous en sommes tous convaincus mais il était important que le représentant de l'État puisse s'en rendre compte. Il a indiqué que ce dossier faisait partie d'un des trois plus gros projets "sites de France". Il présentera au ministère les éléments du débat du projet 2018 - 2024 porté par le syndicat mixte avant le passage en commission Supérieure des Sites Perspectives et Paysages, prévue le 20 septembre qui donnera un avis pour renouveler ou pas le label grand site de France.

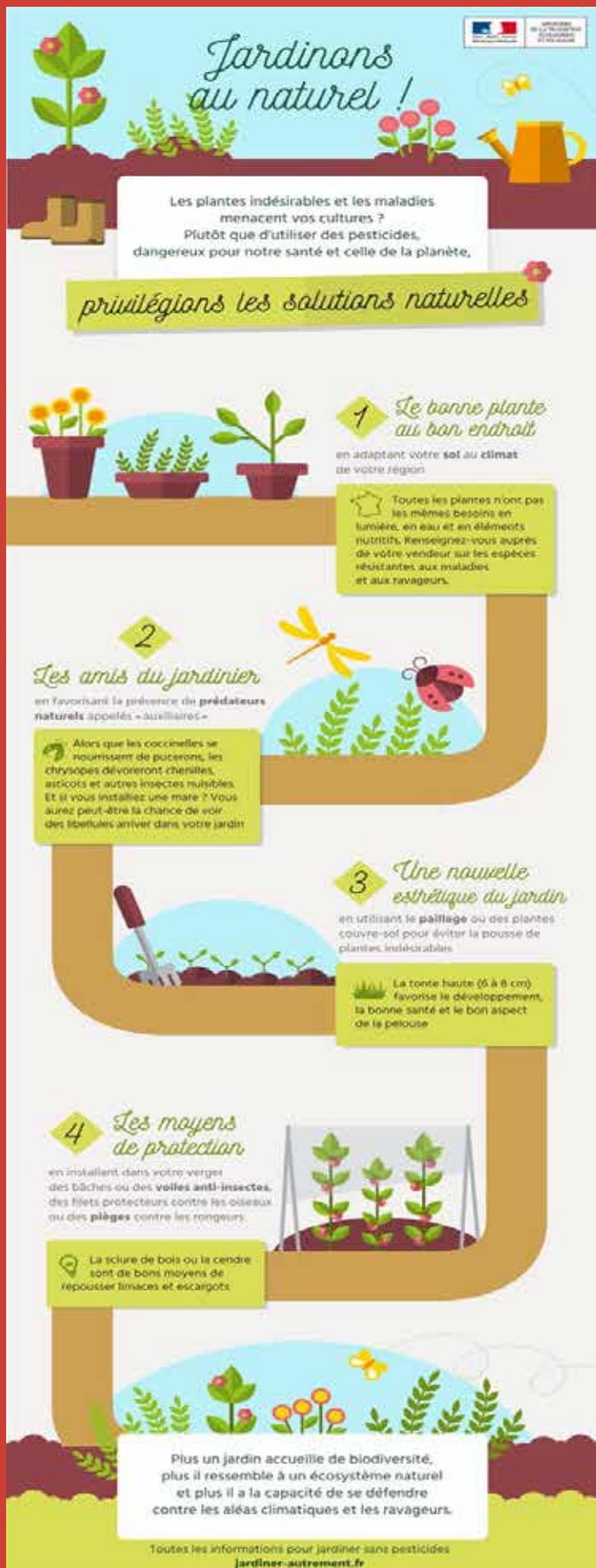


Des commissions thématiques du syndicat mixte Canigó grand site se sont réunies en mars et avril dernier.

A l'issue de la réunion sur le tracé des balcons nord du Canigó une carte sur 90 Km d'itinéraires de randonnées a été présentée. Nous pouvons constater que cet itinéraire pédestre et équestre passe par Força-réal pour rejoindre notre village avant de terminer sur Millas facilement connectable par l'offre de transports publics.

Marc Nadine
Délégué Environnement

Rappel : Zéro phyto !



Les jardiniers amateurs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la vente en libre-service des produits phytopharmaceutiques aux utilisateurs non professionnels n'est plus autorisée (sauf les produits de bio-contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique). Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. **L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.**

PROCHAINE ÉTAPE :

A partir de 2019, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les particuliers sera interdite (sauf les produits de bio-contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique). Grâce à des gestes simples et de bon sens, il est possible de se passer de ces produits dans son jardin.

Les institutions publiques

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries. Les produits de bio-contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

Aujourd'hui, notre commune est déjà engagée dans des démarches de réduction ou de suppression des pesticides dans les espaces publics dont elle a la gestion, ceci entraîne une réorganisation de nos services techniques pour absorber la surcharge de travail incombant au dés-herbage mécanisé sur notre voirie. Plusieurs méthodes sont utilisées sur notre commune (*binettes, brûleurs, centrale haute vapeur*), toutefois quelques herbes folles récalcitrantes persistent ou après une petite pluie d'autres repoussent de plus belle, donnant l'impression d'un manque de rigueur. **Nous pouvons tous y remédier avec un peu de volonté et des gestes écocitoyens. Si vous remarquez quelques jeunes pousses sur votre trottoir, n'attendez pas que celles-ci deviennent insupportables à vos yeux, faites comme certains d'entre nous, arrachez les fautes au devant de votre porte et vous aurez la satisfaction d'avoir participé à la réduction d'usage des pesticides en empêchant les effets nocifs sur l'homme et son environnement.**

Marc Madine, délégué environnement

Travaux Route Nationale phase 1

Comme vous avez pu certainement le constater avec les déviations mises en place, les travaux de réfection de la route nationale ont commencé et pour ce qui concerne la première phase ils sont en voie de finalisation.

On pourra bientôt rouler sur le macadam tout neuf refait, la mairie ayant demandé une interruption durant l'été pour cause de vendanges, avec reprise en Octobre.

C'est une réfection totale de la voirie dont il s'agit, dessus dessous, sans oublier les côtés

Ces travaux très importants dont le coût pour cette phase s'élèvent à 453 825,30€ HT soit 553 996,43€ TTC. Ce qui vous en conviendrez est une somme conséquente !

Ces travaux concernent l'alimentation en eau potable, l'éclairage public l'écoulement des eaux usées, la circulation de l'eau d'arrosage, la pose de conduits pour la réception de la fibre optique, la réfection des trottoirs...

Ils ont été menés à bien par toutes les entreprises qui y ont travaillé avec grande compétence et grande technicité.

Le but de cet article n'est pas de rentrer dans les détails techniques (qui ont leur importance par exemple les tuyaux choisis pour l'écoulement sont en fonte) mais simplement d'informer rapidement pour faire savoir que nous disposerons désormais à l'entrée Est du village en plus de tout le travail en sous sol que vous pouvez imaginer, de nouvelles places de parking, d'arrêts de bus aux normes, d'un nouvel éclairage public, de trottoirs de circulation pédestres de chaque côté de la voie, ainsi que de nouveaux espaces verts avec plantations de plantes méditerranéennes à arroser le moins possible.

A propos d'arrosage les entreprises ont du faire face à d'importantes arrivées d'eau en provenance du canal d'arrosage

et travailler parfois plusieurs jours les pieds dans l'eau.

Elles ont fait preuve d'ingéniosité pour pouvoir continuer coûte que coûte leur activité en respectant les délais que nous leur avons impartis ! Je précise que le remplacement complet des tuyaux du canal d'arrosage est assuré en entier au frais de la commune et donc des contribuables que nous sommes !

Ces travaux étant dans l'intérêt de tout le village, comprenez qui pourra !

Les entreprises malgré ces contretemps fâcheux ont terminé cette phase en avance et ont fait un travail remarquable qui nous servira à nous tous bien sûr mais également aux générations futures.

Vous avez vu j'ai inscrit dans le titre travaux phase 1, nous entamerons en automne (en Octobre précisément) la phase 2 qui ira en gros du chemin d'Estagel à la boulangerie (toute la route nationale sera refaite en 4 phases).

L'avenir ne sera pas ce qui va arriver mais ce que nous allons faire (Bengson).



N.B. : Il est à noter d'ores et déjà que pour la réalisation de la 2ème phase une seule évacuation d'eau usée par maison sera réalisée et autorisée.

Pourquoi je dis cela ? Parce que nous avons pu constater pendant la 1ère phase que des évacuations dites « empiriques » avaient été réalisées en plus de la sortie dite normale lors du rajout d'un évier ou d'un lavabo dans un local !

Alain Bernard
Adjoint Travaux-Sécurité



5^{ème} régiment hélicoptéré de Pau - Version 2018



De très nombreux curieux se sont rendus à la base ULM Icare pour découvrir les matériels mis à disposition par l'armée de terre à l'occasion de la soirée portes ouvertes. Les militaires du 5^{ème} régiment de Pau étaient disponibles pour fournir toutes les explications nécessaires sur les hélicoptères, Caiman NH90, Puma, tigre, Gazelle, le camion de pompiers, la tour de contrôle mobile, et les matériels au sol.

proposait grillade et boissons fraîches pour cette extraordinaire manifestation digne d'un grand meeting.

Merci à Jean-Louis pour le prêt de son terrain (base ULM) qui a permis le stationnement des différentes machines, les 150 militaires étaient logés à l'espace Força-Réal.

Marc Nadine
Délégué Environnement



L'écoles des Tilleuls n'a pas été oubliée



Le théâtre à l'école



Faisons ensemble que tout cela perdure dans notre village plus longtemps encore que les générations qui séparent Henriette et Nelly.

Thérèse SALAMONE
Adjointe au maire

J'assiste depuis de nombreuses années aux représentations de théâtre données par les enfants de l'école de Corneilla, village où je suis née et école que j'ai fréquentée de la maternelle au CM2.

Une dame vêtue de noir, foulard sur la tête (c'était la tenue habituelle de nos aïeules) dotée d'une voix forte (il est vrai que nos oreilles étaient si petites !) assistait notre institutrice de la classe de maternelle M^{me} CASALS. On ne parlait pas d'ATSEM en ce temps là, cette dame à l'aspect austère s'appelait Henriette CATALA, c'était l'arrière arrière-grand-mère, la trisaïeule de Nelly OLIVE, ATSEM et intervenante en théâtre.

Après toutes ces années, l'école Les Tilleuls est toujours opérationnelle, Nelly reproduit les mêmes gestes qu'Henriette auprès des enfants, mais elle a apporté un plus dans cette école, c'est la possibilité des ateliers théâtre.

Grâce à cette activité, les enfants ont la chance de pratiquer un art qui au fil des années leur donne de l'assurance. En travaillant sur les thèmes des spectacles tout au long de l'année scolaire avec leurs enseignants leur réflexion est tout simplement ouverte sur la vie.

Les ateliers musique animés par Joël d'une façon extraordinaire ont abouti théâtre et musique confondus sur une comédie musicale. Les enfants de notre école sont initiés tout au long de l'année à l'art du théâtre par Nelly et Pascal.

La pratique du théâtre et de la musique qui sont complémentaires leur donne

- la LIBERTÉ d'être eux-mêmes et de rêver
- l'EGALITE des chances grâce à l'enseignement de leurs professeurs des écoles

- la jonction de tout cela apprend le bien vivre ensemble c'est la FRATERNITÉ

Ces trois devises de la République Française sont inscrites sur la façade de l'école Les Tilleuls : « **LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ** ».

Au terme de leur scolarité à Corneilla, grâce aux efforts conjugués de leurs enseignants, les intervenants de théâtre et de musique, de tous ceux qui œuvrent dans l'ombre, parents, employés de l'école, employés communaux, nos enfants savent lire, écrire, compter, mais ils ont aussi commencé à s'approprier le verbe ÊTRE.



Ecole Maternelle

En mai les élèves de grande section sont partis durant 2 jours en classe découverte à Caudiès de Fenouillèdes. Ils ont pu découvrir les arts du cirque et s'occuper des poneys (les brosser, les promener, les monter). Ces activités ont beaucoup plu aux enfants.

Quant aux petits et aux moyens ils se sont bien amusés lors de leur journée à la Ferme découverte de St André où ils ont pu nourrir les animaux.

Ci-joint une photo prise lors de l'arrivée au centre de Caudiès de Fenouillèdes.



Du côté de l'école élémentaire



UNE NOUVELLE ANNÉE RICHE EN ÉMOTIONS ET EN PROJETS S'ACHÈVE.

De nombreuses sorties ont été réalisées : récolte des olives, musées, théâtre, cinéma, patrimoine local (Perpignan, sites des Dosses du Barcarès, de Paulilles ou encore de Tautavel), festival Visa pour l'image, participation à couleurs culture, rencontre auteur et participation au prix des Incorruptibles, participation pour les élèves de CM1/CM2 au challenge du petit treize et à un match des dragons catalans (en lien avec le périscolaire)...

Des rencontres interclasses se sont déroulées tout au long de l'année : moments de lecture aux plus petits, projets communs (carnaval, goûters...), moments de tutorat, liaison CM2/6^{ème} (théâtre / sport)...

...ainsi que des rencontres intergénérationnelles à la maison de retraite de Pézilla où les élèves de CM2 ont pu lire des contes de Noël, participer à un loto et présenter leur pièce de théâtre.

Grâce aux bénéficiaires engendrés par les différentes manifestations réalisées par

l'association « Tout pour les enfants », l'école a pu mettre en place un projet chorale sous la houlette de Joël Ferrer sur le thème des chansons françaises, projet qui a abouti à une très belle représentation le 30 mars devant de nombreux spectateurs !

Et comme chaque année, l'école a pu, grâce au financement de la commune, participer à des rencontres sportives (orientation, athlétisme, acrosport, biathlon...) ou au projet piscine (classes de CM1 et CM2), bénéficier d'une intervenante en catalan ...

N'oublions pas le projet théâtre, projet de toute une année, qui aboutit à la semaine théâtrale, rendez-vous incontournable de la commune.

Nous tenons à remercier la commune pour son soutien, les employés municipaux toujours présents, tous les Corneillanais, les artisans et les entreprises qui ont participé à la kermesse et à la traditionnelle rifa des écoles dont les bénéficiaires ont permis de financer une partie de ces nombreux projets, tous les parents qui participent de près ou de loin aux manifestations, ainsi que l'association « tout pour les enfants » pour son dévouement et son implication dans la vie de l'école.

Un grand merci à tous !

L'équipe enseignante

Associations

Les échos de l'ALSH ados !

Depuis janvier 2018, de nombreuses activités et projets ont été menés chez les ados du village. Tout d'abord nous avons présenté nos vœux de la nouvelle année en organisant une rétrospective sous forme de vidéo de l'année 2017. A cette occasion, parents, jeunes, élus et partenaires ont pu voir les activités, actions et projets accomplis par la jeunesse Corneillanaise.

Durant les vacances d'hiver, les jeunes ont pu s'adonner à divers activités aussi riches que variées (*sportives, culinaires, intergénérationnelles...*) et en parallèle ils ont organisé un concert en faveur des restos du cœur.



Pour les vacances de printemps, c'est durant un séjour au Mondial du Vent que les jeunes ont pu découvrir des sports de glisse et apprécier le cadre du plateau de Leucate et de La Franqui... **Que de beaux souvenirs !!!**



Il y a aussi les moments passés sur la structure les mercredis et le soir en périscolaire, où l'on propose le projet pêche, le projet pâtisserie (concours top chef) en collaboration avec un chef pâtissier, sans oublier des activités telles que le football, le molki, l'ultimate....la customisation d'objets ou de vêtements ou tout simplement jeux de société, discussions entre jeunes....



Pour cet été, un séjour à la plage est organisé, ainsi que de nombreuses activités sur le village : un Kol-Hanta, une chasse aux trésors, randonnée à Força Real, 60" Chrono..., des sorties à la plage, équitation au bord de mer, paddle, tubing, la découverte du sentier du littoral...et pleins d'autres journées sous le signe de la bonne humeur, l'amusement, la coopération....

On vous attend nombreux. Inscrivez-vous vite !

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ADOLESCENTS DE CORNEILLA LA RIVIÈRE

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Responsable : Annabelle NOGUERA - ESPACE FORÇA REAL Rue du stade 66550 Corneilla la Rivière

Tél/fax : 04 68 57 15 45 Port : 06 22 24 43 81 - alados.corneilla@roussillon-confient.fr

Association Els Comédiants

L'école de Théâtre Els Comédiants existe depuis 5 ans. Que de beaux souvenirs au fil des spectacles.

Merci à tous les enfants qui ont participé aux diverses représentations. Cette année Els Comédiants a accueilli Carcasse et Gervaise qui nous ont offert un spectacle cabaret avec beaucoup d'humour et d'émotions, merci encore à Flore GOBEAU et Romain OLIVE pour cette soirée exceptionnelle.

En seconde partie, nous avons pu profiter de la sortie du CD de Llamp Te Frigui orchestré par Franck SALA et Philippe DOUROU, lesquels nous ont régalerés et ont enchanté la salle à la fois poète et saltimbanque.

Pour finir, le 16 juin la soirée de l'école de théâtre avec deux représentations : « la maison qui cherchait une porte » et « je ne

serai jamais roi ». Parents et alliés ont pu constater que les enfants offraient des spectacles haut de gamme et ont surpris les spectateurs par leur professionnalisme. Merci à Nelly OLIVE,

metteur en scène, pour son travail

tout au long de l'année, elle a réussi à transmettre la passion du théâtre à tous ces enfants.

L'école de Théâtre Els Comédiants a encore de beaux jours devant elle en nous offrant de nouveaux spectacles.

Tous les enfants de 4 à 16 ans sont les bienvenus.

Veillez contacter Nelly OLIVE au 06.12.16.77.96. ou au 06.12.50.38.37.



Comité d'animation

Quelques nouvelles du Comité qui après l'Assemblée Générale du 2 février 2018 a vu son bureau réduit à quatre personnes. Celui-ci a décidé de modifier son fonctionnement.

Dès la St Jean la nouvelle organisation s'est mise en place avec la récupération de la partie restauration par les commerçants du village.

Pour la St Jean c'était Crystal traiteur qui renouvellera son expérience le 19 août avec Las patatas espantadas.

Notez dès à présent dans votre agenda nos prochains rendez-vous :

Festa Major le 19 août et la rifle le 28 octobre. En attendant, voici une rétrospective en images des animations du 1er semestre. Bel été à tous !

Maria Peyre,
Vice-présidente

PROGRAMME DE LA FESTA MAJOR DU DIMANCHE 19 AOÛT À L'ESPACE FORÇA RÉAL

10h00 : Tournoi de pétanque en doublettes organisé par l'association de Pétanque de Corneilla la rivière - inscriptions sur place dès 9h30 au terrain de pétanque de Força Réal

10h00 : Llevan de Taula dans les rues du village

16h00 : Concours de lancer de Vigatanes, initiation de Tir à l'arc, de zumba.

16h00 : ouverture des manèges enfants (manège, pêche à la ligne, trampoline, château gonflable)

16h30 / 18h30 : Sardanes sur le parking de l'Espace Força Réal avec les Casenoves.

19h00 / 20h30 : Concert Els Mariners del Canigo sur le parking de l'Espace Força réal

21h30 : Bal des Casenoves sur le parking de l'Espace Força Réal.

**POSSIBILITÉ DE RESTAURATION
SUR PLACE**



Neurones en folie

Tous les jeudis après-midi, de 14h30 à 16h30, excepté pendant les périodes de vacances scolaires, adhérents et adhérentes aiguisent leurs neurones pour des « activités cérébrales », dans une atmosphère de franche camaraderie et de bonne humeur, ce qui n'empêche en rien le sérieux de ces activités. Surmontant certains a priori, chacun a sa place dans l'association, chacun apporte et chacun reçoit. Chacun y est respecté, personne n'est jugé.

EN QUOI CONSISTE LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE ?

Tout d'abord par une revue de presse, revue commentée (*souvent vivement*) de l'actualité de la semaine. Puis une série d'épreuves (*hou! le vilain mot*) disons

d'exercices (*vilain aussi*), de jeux (*non, c'est plus sérieux*) est proposé par les animateurs qui les ont préparés chacun selon sa personnalité. Tous les secteurs de la connaissance y sont abordés, bien entendu accessibles à tous, toujours divers et enrichissants. On peut y faire appel parfois à l'imagination.

Prenons 2 exemples proposés aux participants : qu'évoque pour toi le mot boustrophédon ? Ou bien : qu'est-ce que l'esperluette ? Bizarre pour le premier terme, plus connu pour le second. Les propositions se sont révélées amusantes, parfois loufoques, souvent pertinentes.

Ajoutons qu'une fois par mois est organisée une sortie à caractère culturel ou de découverte, qui n'exclut pas bien sûr

une petite touche gourmande.

Ces derniers mois entre autres, Baixas et son exceptionnel retable, le musée de l'exil à la Jonquera, le fort de Bellegarde, et le fantastique site de Paulilles ont vu notre visite.

Alors à bientôt peut-être dès la rentrée de septembre.

Pour plus d'information vous pouvez venir discuter avec nous lors du forum des associations le samedi 8 septembre, ou appeler au : 06 18 01 88 40

Jean-Pierre BAUX

Club du 3^{ème} Age "Sempre Joves"



Le premier semestre de l'année 2018 vient de se terminer pour les membres du club du 3^{ème} Age Sempre Joves. Nous constatons toujours autant d'enthousiasme pour les rifles hebdomadaires du vendredi. Il s'agit d'un moment privilégié qui permet de se rencontrer et oublier le temps d'un après-midi la solitude pour certains et les petits soucis de la vie quotidienne pour d'autres.

Au cours de ces 6 premiers mois les membres du bureau ont organisé :

- pour la première fois la "maison de jeanne" journée festive avec dégustation des produits du Tarn,
- une sortie journée gastronomique "la foire au cochon",
- une journée au Marineland à Tordera suivi d'un repas spectacle flamenco,
- un repas Paella, le repas de fin de saison toujours aussi apprécié, concocté par la Maison "Vila".

Nous vous donnons rendez vous pour la rentrée le Vendredi 7 Septembre 2018, d'ici là bon été à tous.

Le bureau



Association de tous les villages de Catalogne Nord de nom Corneilla



Pour commencer l'année 2018 les membres de la « colla » de la Rivière se sont retrouvés le 16 janvier pour partager la traditionnelle galette des rois à la maison des associations. Ce fut également l'occasion de renouveler les adhésions, toujours plus nombreuses.

LE 10 FÉVRIER l'assemblée générale a eu lieu à Corneilla-de-Conflent. Nous avons regretté l'absence de nos amis du Sud mais les trois « colles » du Nord étaient

magnifiquement festive en faisant participer le plus grand nombre à des danses collectives dont lui seul maîtrise la chorégraphie. Sa prestation a été particulièrement appréciée puisqu'il a été sollicité pour venir se produire à Corneilla-la-Rivière.

LE 07 JUIN, la « colla » du Vercol a organisé pour notre association un voyage à Lodève, avec une halte au Lac du Salagou. Arrivés vers midi à Lodève, nous nous sommes dirigés directement au restaurant

largement représentées par une centaine de participants. Comme à l'accoutumée cette réunion s'est terminée par un apéritif et un repas concocté par le Domaine des Aspres – Mas Del Gall. Ramon Gual, le ménestrel du Conflent a assuré une ambiance ma-

gnifiquement festive en faisant participer le plus grand nombre à des danses collectives dont lui seul maîtrise la chorégraphie. Sa prestation a été particulièrement appréciée puisqu'il a été sollicité pour venir se produire à Corneilla-la-Rivière.

« La Croix Blanche » avant d'aller découvrir la Manufacture Nationale de la Savonnerie qui fabrique des tapis pour le Mobilier National. Cette visite fort bien commentée par la guide nous a fait découvrir un savoir-faire au niveau de l'excellence. Il sort de ces ateliers de véritables merveilles. Ensuite ce fut une visite également guidée du cœur de la ville et en particulier de sa cathédrale Saint Fulcran, bâtiment typique du gothique méridional, et du monument commémorant la 1^{ère} guerre mondiale assez saisissant et émouvant où le traditionnel poilu gisant est entouré d'autres personnages : épouse éplorée et quatre femmes de toutes conditions de la paysanne à la bourgeoise et aussi de deux enfants aux regards sombres. Cette œuvre monumentale et pacifiste est de Paul Dardé, sculpteur local. Ce fut une sortie réussie, riche en découvertes.

La suite de nos activités vous sera communiquée à la rentrée, en septembre. En attendant, la « colla » vous souhaite de passer un très bel été.

Le bureau de la « colla »

Le Chœur du Riberal



Après les concerts de Noël 2017, la chorale le chœur du Riberal a eu la joie de chanter en catalan le 1^{er} mai à l'occasion de la fête du thym avec les chorales de Corneilla del Vercol et Corneilla del Terri.

Nous avons été heureux de partager ce moment avec les corneillanais qui nous accompagnent depuis maintenant 6 ans.

Cette année nous avons vu avec plaisir, notre pupitre masculin, déjà conséquent, s'étoffer de nouveaux membres. Nous répétons tous les mardis de 20h30 à 22h30 sous la houlette de Michèle CHAMPAGNE.

Si vous aimez chanter, dans la bonne humeur, il vous suffit de passer la porte de la salle paroissiale, et de suivre la musique, nous serons enchantés de vous y accueillir.

*La secrétaire Nicole MAILLOL
La Présidente M Dubourgoux*

Association Força Corneilla : des commerçants combatifs



L'association des Artisans, Commerçants et Professions libérales créée en 2009, est composée de 32 adhérents : huit commerçants de services, trois professionnels de l'alimentation, sept du bâtiment, trois producteurs, onze professionnels de santé.

Malgré la bonne volonté et le dévouement de certains d'entre eux, l'association est moins performante qu'à ses débuts et s'essouffle un peu, mais reste combative.

Elle envisage un évènement musical le Week-end des 13 et 14 octobre 2018.

Puis à Noël, soutenue par la CCI et la FDAC elle organisera comme chaque année le Noël des commerçants, cette fin d'année il y aura un double tirage avec la possibilité de gagner 1 lot chez vos commerçant mais aussi 1 énorme lot Surprise accompagné de 2 autres gros lots sur l'ensemble des P.O.

Ensuite il y aura la raffle annuelle tant attendue. Enfin l'association compte bien fêter ses dix ans d'existence en 2019.

En conclusion, l'association prend un second souffle, attend et espère l'adhésion des nombreux commerçants, artisans, professions libérales notamment ceux installés récemment sur la commune .

N'hésitez pas à contacter sans aucun engagement Jacky au 06.83.90.31.98. Merci

*JACKY SCHMIDT
Président de l'Association Força Corneilla*

Les Archers de Corneilla de La Rivière

Les séances de tir ont lieu en intérieur et en extérieur. Le pas de tir extérieur se situe à côté du terrain de rugby, il est ouvert le samedi de 16h00 à 18h00 où il est possible de tirer aux distances de 10 à 70 mètres (pour les archers confirmés).

Les pas de tir intérieur se situent dans la salle des fêtes à côté de la mairie et à l'espace Força réal, les distances sont de 10 à 15 mètres (idéal pour les débutant). Les séances se déroulent

- le mercredi de 16h00 à 18h00 à la salle des fêtes (mairie),
- le lundi de 18h00 à 20h00 à l'espace Força réal
- le samedi en extérieur de 16h00 à 18h00.

Ce club est affilié à la FFTA et la cotisation annuelle est de 110 euros. N'achetez surtout pas de matériel, il vaut mieux être conseillé et effectuer une formation avant de s'équiper ! le club propose pour 30 euros à l'année une location de matériel. Les archers sont invités sur les conseils du moniteur, à se munir du kit archer pour être bien équipé dès leur début. Ce kit coûte 29 euros (carquois, flèches, protège bras, palette et une dragonne). L'âge minimum est de 11 ans.

Venez nous rendre visite lors de la journée des associations en septembre.

*Franck
Archerscorneilla@yahoo.com
Facebook : archers corneilla*

Comité d'entente des Anciens Combattants

Créé en 1990 le comité d'entente des anciens combattants de Corneilla de la Rivière compte environ trente adhérents. Accessible aux anciens combattants, militaires gendarmes, policiers et pompiers le comité participe principalement aux cérémonies de commémorations du village et parfois de la région. Sont aussi organisés des repas où tous les membres se retrouvent afin de partager des moments conviviaux. Si vous désirez nous rejoindre n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie qui vous communiquera les coordonnées du président ou d'un membre du bureau. Le comité d'entente des anciens combattants est accessible à toute personne désireuse d'entretenir un devoir de mémoire ainsi qu'aux veuves de militaires.

Une petite statistique sur les retraites militaires actuelles :

Les militaires prennent en moyenne leur retraite à 43,8 ans, indique le dernier rapport du Haut comité d'évaluation de la condition militaire.

Cet âge varie selon le grade : 51,3 ans pour les officiers, 45,8 pour les sous-officiers, 32,2 pour les militaires du rang.

En moyenne, les personnels militaires partent après une durée de service de 23,8 ans et bénéficient, toujours en moyenne d'une bonification de 8,4 ans (opex, services aériens, sous-marins...). Soit un total (durée moyenne d'assurance) de 32,2 ans. Alors jeunes retraités des armées n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le 11 novembre 2018 aura lieu la cérémonie de commémoration au cours de laquelle une collecte pour les bleuets de France aura lieu.

Frank Kurzawa

Comité F.N.A.C.A de Corneilla de La Rivière

Le mardi 18 Avril, le bureau de la section locale de F.N.A.C.A a examiné l'activité pour l'année 2018.



L'assemblée générale du 3 Janvier qui s'est tenue à la salle voûtée a connu une bonne participation et a reconduit son bureau dans son intégralité.

La cérémonie du 19 Mars organisée par la Mairie, afin d'honorer nos morts tombés en Algérie a été très émouvante.

Comme tous les ans, à cette date, une délégation s'est rendue également le matin à Perpignan au monument aux morts.

Le repas du Dimanche 25 Mars servi par le « Restaurant du café des sport », à la salle voûtée, a été très apprécié par l'ensemble des 38 convives.

C'est par une belle journée que les veuves accompagnées des responsables du bureau ont participé à la galette des rois offerte par la « F.N.A.C.A » Départementale à Pia.

La réunion s'est terminée par la préparation du méchoui du 2 septembre et un appel à participer, nombreux, à la « Journée des déportés » du Dimanche 29 Avril.

Le secrétaire Adjoint, Georges Malé

Le Souvenir Français prépare la commémoration du 11 novembre, 0 poilu oublié

Le souvenir Français a procédé à sa réunion annuelle, au mois de février en présence de Gislène Beltran-Charre, maire, accompagnée de nombreux élus et de Jean Marie Barbiche délégué général. L'association est constituée de 141 adhérents.



Cette année, le 11 novembre, verra une commémoration exceptionnelle, le centenaire de l'armistice. L'association du Souvenir Français, en partenariat avec la municipalité, l'Alsh, et l'école primaire, commémorera les poilus de la grande guerre en présentant une grande exposition. Comme dans toutes les communes de France, un lâcher de soixante huit ballons aura lieu symbolisant les soixante huit jeunes de Corneilla morts pour la France.

A ce titre toutes personnes ayant un lien avec les noms inscrits au monument aux morts sont invitées à participer avec des photos, articles, lettres, ou objets.

Voici les noms inscrits sur le monument aux morts : *Georges Albert, Jean Albert, Jacques Aris, Edouard Aragon, Denis Aspes, Marcel Astruc, Eugène Astruc, Joseph Astruc, Henri D'Ax, Charles Baux, Jacques Baux, Eusèbe Baux, Lambert Baux, Honoré Basy, Joseph Benages, Joseph Benassis, Jean Benassis, Georges Benassis, André Benassis, Jean Bibent, Alfred Bort, Émile Bournet, Jean Bourgat, Eugène Bourgat, Auguste Botet, Etienne Boy, Clément Brial, Joseph Calcade, Joseph*

Catala, Léon Catala, Pierre Cazenove, Maurice Clottes, Jean Comes, pierre Comes, Michel Conte, Daniel Conte, Jean Falquès, François Figuères, François Florette, Justin Fonteraille, François Gaciot, André Gaciot, Bonaventure Gayral, Joseph Hostallier, André Hougueres, Antonin Larrère, Achille Lerdino, Etienne Madine, François Madine, Eugène Marty, Pierre Marty, Henri Mathieu, Bonaventure Modern, Justin Molins, Jean Mons, Maurice Nicolau, Adrien Pardieu, Jean Pla, Alphonse Porra, Etienne Porra, Pierre Prats, Albert Respaut, Pierre Ribes, Donatien Salgues, Clément Sernil, Michel Turull, Laurent Vidal.

Bien entendu, les documents des soldats non inscrits au monument aux morts seront les bienvenus.

Nous rappelons que vous pouvez encore adhérer au Souvenir Français, association mémorielle reconnue d'utilité publique, au delà d'un don de 15€ par personne, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt. Adhésion 10€.

Contact,
Émile Péronne :
06 61 05 98 77.
amarieperonne@
gmail.com.

Le président



Réunion publique Information compteurs Linky

Le Vendredi 25 Mai le collectif anti-Linky de Corneilla a organisé une réunion publique sur le village, tout d'abord pour informer qu'un groupe de citoyens sur la commune avait décidé de se rassembler pour créer ce collectif afin de s'opposer à l'installation en masse et sauvage de ces compteurs chez eux mais aussi dans la commune. Mais également pour informer la population sur les dangers de ces compteurs.

De nombreux Corneillanais et des personnes intéressées d'autres communes ont assisté à cette réunion.

Un film a été diffusé pour expliquer le péril et les contraintes dues à l'installation du compteur Linky,

Ce film est réalisé et commenté par un conseiller municipal Stéphane l'Homme de St Macaire un des premiers opposants à l'installation de ces compteurs.

Ce film explique que le Linky est tout d'abord un désastre écologique et financier, installer ces compteurs communicants revient à mettre à la poubelle 81 millions de compteurs dit ordinaires 35 millions pour l'électricité, 35 pour l'eau et 11 pour le gaz).

Corneilla ne serait touché que par l'installation du compteur électrique Linky mais c'est déjà très préoccupant !

C'est d'autant plus grave que les compteurs actuels peuvent durer 60 ans contrairement aux compteurs Linky qu'il faudra remplacer dans 15 ou 20 ans voire

dans 5 ou 7 ans.

A peine installés pour un coût de 5 milliard d'euros, ils devront déjà être remplacés.

Enfin, il est à noter que dès l'installation de nombreux ménages voient leurs appareils électriques et

domotiques anciens devenir « fous » et parfois prendre feu comme le rapporte de nombreux médias.

Il existe bien d'autres inconvénients à l'installation forcée de ces compteurs, je ne peux pas tous les détailler là.

Notamment l'intrusion dans votre vie privée par Enedis (ils pourront savoir quels types d'appareils électriques vous utilisez, à quelle heure, réaliser de micro coupures etc)...

Pour plus de renseignements allez sur internet voir le site de : « Robin des toits » et d'autres !

Bien sûr tout cela est nié et même moqué par Enedis malgré les faits avérés d'incendie, les augmentations de consommation constatées etc.

Ce n'est pas pour rien que plus de 720 communes en France ont interdit ce compteur sur leur territoire et plus d'une



trentaine dans notre département, le chiffre augmentant tous les jours !

Lors de cette réunion publique tout cela a été expliqué en long et en large par nos experts Henri Cohen et Babeth

La salle très intéressée a posé de nombreuses questions et signé la pétition qui circule sur la commune !

Je vais arrêter là mon article est déjà long mais si vous souhaitez avoir de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec l'équipe du collectif anti linky et même y participer si vous le souhaitez en envoyant un mail à cette adresse mail : stoplinkyorneillalariviere@laposte.net

Alain Bernard

Membre collectif anti Linky Corneilla

Association Gym

Venez-vous défouler avec GV Corneilla. On vous propose à la salle Forca Réal :

Zumba enfants (6 à 12ans) avec Adrien le mardi de 18h15 à 19h

Badminton avec Chantal le lundi de 20h à 21h et le jeudi de 19h30 à 20h30

Gymnastique avec Chantal le mercredi de 19h à 20h

Zumba adultes avec Adrien le mardi de 19h15 à 20h15 - Jennifer le mercredi de 20h30 à 21h30

Activités pour tous. Reprise des cours le lundi 3 septembre 2018... Venez essayer !!! 2 cours d'essai gratuit

Pour plus de renseignements allez voir sur le site <https://gvcorneilla-25.webself.net/> Ou

Appeler : Nathalie pour le Badminton et la Gym au 06.17.71.68.47 - Sandrine pour la Zumba au 06.28.54.15.76



L'ESC XV toujours plus haut !



Cette 5^{ème} Saison se termine dans la cour des grands !

L'objectif de début de saison de Fabien et Rémy est atteint terminer dans les 4 premiers pour accéder en demi-finale de la 2^{ème} série et de bien belle façon face à des grosses équipes : Bages, Maureillas, Vinça, Collioure, Pollestres, puisque malgré les 2 points de pénalité attirée au club faute d'arbitre, nous le petit club de village terminons derrière BAGES et Maureillas à la 3^{ème} avec 6 points d'avance sur le 4^{ème} Vinça.

Face à Maureillas une demi finale de 2^{ème} série d'un haut niveau, mené 6-0, un essai juste avant la mi-temps nous ramène à 1 point (5-6). Un démarrage en feu de Maureillas en début de 2^{ème} mi-temps puis, malgré une équipe adverse expérimentée une remontée fantastique de l'ESC XV pour mourir à 7 points (22 à 15).

Tous les joueurs, nos 2 entraîneurs Fabien et Rémy sont à féliciter pour cette belle saison, sans oublier tous les membres du Staff qui ont œuvré afin que les joueurs ne manquent de rien et que cette saison se déroule de la meilleure manière possible.

Merci également à Madame le Maire et à l'ensemble de son conseil municipal, les employés municipaux et tous nos sponsors même les anonymes sans qui une saison ne peut aller jusqu'au bout.

Malheureusement, cette saison était la dernière du Comité Pays Catalan, la saison prochaine voit l'obligation d'un Championnat Occitanie, les dés sont jetés...



5 gros déplacements de : 570, 410, 295, 225 et 220 kms, donc des contraintes de coûts supplémentaires très importants de déplacements en bus, des contraintes humaines avec des départs très tôt le matin et des retours tard le dimanche...

Après mûres réflexions, les 2 coprésidents avec le staff face au budget beaucoup plus important que cette saison et ce malgré l'engagement de chacun, l'arrivée de nouveaux sponsors et les nombreuses animations organisées comme les 5 rifles, les 2 repas ont pris la sage décision de mettre le club en « sommeil ». C'est donc un Club sans équipe, mais avec des animations : rifles, repas, spectacles afin de préparer financièrement la saison suivante 2019/2020 et revenir plus forts et en force.

L'Étoile Sportive Corneillanaise XV vous souhaite un très bon été à Tous

*Bien Amicalement et Sportivement
JACKY, Vice Président de l'ESC XV*



Une très grosse saison de l'ESC XV

Pour cette 5^{ème} saison, notre équipe a pu disputer les phases finales de 2^{ème} série du Comité.

Un niveau jamais atteint jusque là.

Après 20 matchs, nous finissons 3^{ème} sur 11 équipes, avec 70 pts.

(Bages-Villeneuve 1^{er} : 86 pts ; et Maureillas 2^{ème} : 77pts)

La demi-finale se joue le 15 avril sur le stade de Cabestany, et est perdue de peu (22/15) contre Maureillas RC, qui possède beaucoup de joueurs expérimentés, ayant joué à un niveau fédéral dans l'autre demi-finale, l'US BAGES Villeneuve domine l'EBC Vinça (34/08)

Les entraîneurs, Fabien Conilh et Rémi Faraill, ont pu compter sur un effectif étoffé de 40 joueurs et de l'avis général le jeu pratiqué était plaisant. À noter les graves blessures de Kevin Palacios (plancher orbital) et Willy Guasch (genou) en fin de saison.

Un grand merci à tous ceux (dirigeants, bénévoles, joueurs) qui permettent au club de rugby d'animer les dimanches dans le village.

Christian Bosc
Vice-président ESC XV

Football Club de la TÊT

L'école de foot voit chaque année ses effectifs grossir. Cette saison plus d'une quarantaine de jeunes, dont une vingtaine issue de Corneilla de la Rivière, font sa force. Elle est toujours dirigée par des éducateurs diplômés (Stéphane FILIATRE, Yohan HELIER, Gemael THAMI et Noël BELTRAN). Elle nous apporte une très grande satisfaction

Le FC DE LA TÊT est une structure permettant la convivialité, la solidarité et l'intégration des jeunes en difficulté en collaboration avec nos éducateurs.

Cette année encore le club poursuit ses efforts pour l'intégration par le sport. Pour la saison 2018/2019, tous les enfants à partir de 5 ans (fille ou garçon) qui veulent pratiquer le football peuvent dès à présent s'inscrire par Téléphone : 06 26 54 03 46 - 06.80.42.14.83

PRÉSIDENTS D'HONNEURS :

M^{me} Damienne BEFFARA, Gislène BELTRAN et Robert OLIVE.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidents : ROQUES Nathalie et HOËT Michel,

Vice Président : BELTRAN Noël

Trésorier : LEROY Mélanie

Secrétaire : HOUILLON Céline

Nous remercions tous nos sponsors (Commerçants et Artisans) ainsi que les municipalités et le Conseil Départemental pour les aides financières et matérielles qu'ils nous apportent.



FOOTBALL CLUB DE LA TÊT :
17 rue Gambetta. 66170 MILLAS.
Tél : 04.68.57.26.78
N° d'Affiliation 536976.
N° d'Agrément DDJS : 665581.



Tourisme Equestre

Nathalie Accompagnatrice de Tourisme Equestre depuis 18 ans et BPJEPS vous accueille dans sa structure située 19 " Cami de Baixas" afin de vous faire découvrir l'équitation. Le centre fonctionne tous les jours sur réservation uniquement. Les enfants sont acceptés à partir de 12 ans.

ACTIVITÉS :

- découverte de l'équitation, première approche et initiation en carrière
- Promenades 1h/1h30/2h
- Randonnées demi-journée/journée / week-end
- Randonnées œnologiques avec dégustation à l'arrivée
- Passage de galops classiques et pleine nature

Toutes les promenades et randonnées se font par niveau et groupes de 5 personnes maximum.

Le centre est agréé FFE

equitet-rando.com



Corneilla-la-Rivière



LE RELAIS ADMINISTRATIF

vous accompagne dans vos démarches administratives

lundis & jeudis de 13h30 à 16h30

A la salle citoyenne, place du 19 Mars

(anciennement maison Falquès)

Avec ou sans rendez-vous

☎ 06.10.54.44.93



REFLEXO66
Réflexologie • Réflexothérapie

ENFANTS, ADULTES, SENIORS | SPORTIFS
FEMMES ENCEINTES ET NOURRISSONS

Synergies du mieux-être

Marie Cochet
RÉFLEXOTHÉRAPEUTE
06 09 40 44 24

PERPIGNAN • CORNEILLA-LA-RIVIÈRE

www.reflexo66.com

- Gestion du Stress • Douleurs • Troubles Fonctionnels
- Relaxation / Bien-être • Mieux-être • Troubles du Sommeil
- Troubles de la grossesse et du nourrisson

Santé des aidants

Mardi 25 septembre se tiendra à Corneilla de la rivière un atelier « Santé des aidants ». Les études montrent que l'aide à un proche conduit souvent à négliger sa propre santé. L'atelier « Santé des aidants » s'adresse à toute personne qui apporte une aide régulière à un proche en raison de son âge, de sa maladie ou de son handicap. Il a pour objectif d'apporter un soutien à l'entourage familial d'une personne en perte d'autonomie. Cet atelier gratuit est organisé par la Mutualité Sociale Agricole en collaboration avec les partenaires locaux. Situé sur la commune de Corneilla de la rivière, il s'adresse aux aidants demeurant sur l'ensemble du canton. Pour toute inscription ou information, prendre contact au 04.68.82.65.90.

Gaz radon

RADON



COMMENT MESURER LE RADON CHEZ SOI ?

La mesure de concentration en radon s'effectue à l'aide d'un dosimètre, un petit boîtier que tout le monde peut poser facilement chez soi.

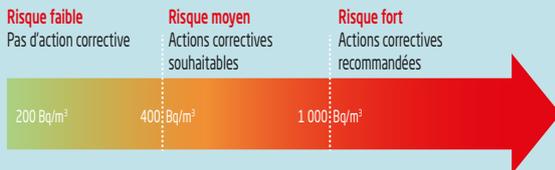
L'ARS Occitanie et ses partenaires locaux peuvent délivrer des dosimètres gratuitement aux particuliers qui le demandent, dans le cadre de campagnes ciblées de dépistage du radon.

Ces kits de mesure peuvent aussi être commandés sur internet (le coût est de 25 à 30 €, frais d'analyse inclus), mais ils doivent

être conforme à la norme AFNOR NF M60-771. Pour faciliter vos recherches, le site de l'IRSN (www.irsn.fr) mentionne des fournisseurs agréés.

La mesure consiste à poser le dosimètre dans une pièce de vie, en période hivernale (de septembre à avril). Cette mesure doit se dérouler pendant 2 mois, avant envoi du kit au laboratoire pour analyses.

Le résultat est exprimé en « Becquerel par mètre cube » (Bq/m³).



COMMENT ATTÉNUER LA CONCENTRATION EN RADON CHEZ SOI ?

RADON



Des actions simples sont possibles :



Vous pouvez **empêcher le radon d'entrer** en effectuant des travaux d'étanchéité (sur les fissures).



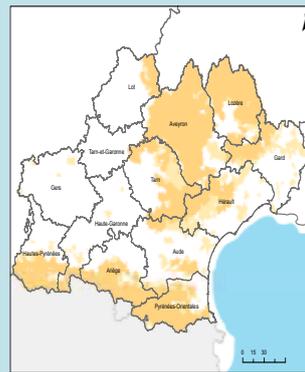
Vous pouvez **faire sortir le radon de votre maison** en agissant sur la ventilation.



Dans tous les cas, vous pouvez **aérer 10 minutes par jour**, été comme hiver, pour renouveler l'air intérieur.

Plus généralement, ces actions contribuent aussi à améliorer la qualité de l'air à l'intérieur de votre logement.

Dans notre région, la proportion de bâtiments qui présentent des concentrations élevées en radon est plus élevée que sur le reste du territoire : près de 800 000 personnes sont potentiellement exposées. C'est par exemple plus de 80 % de la population de la Lozère et de l'Aveyron, 36 % de la population du Tarn, 20 % de la population des départements de la zone pyrénéenne.



Carte du « potentiel radon » en région Occitanie : les zones de couleur orange correspondent à un potentiel radon moyen à élevé.

Légende

— Région

— Département

Potentiel radon géologique communal

— Faible avec 1 ou plusieurs facteurs géologiques pouvant faciliter le transfert du radon

— Une partie du territoire présente un potentiel moyen ou élevé

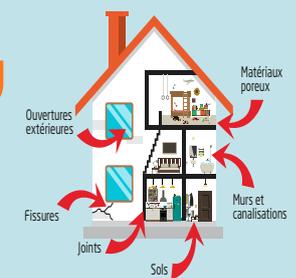
Pour connaître la situation de votre commune : <http://www.irsn.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/4-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx#.WSRbIUaPsnA>

COMMENT PEUT-ON ÊTRE EXPOSÉ AU RADON ?

RADON



A l'air libre, le radon se dilue et ne présente aucun danger. En revanche, à l'intérieur de la maison, le radon peut s'accumuler et atteindre des concentrations élevées dans l'atmosphère plus confinée d'un bâtiment.

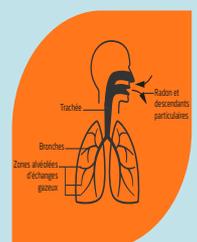


UN ENJEU DE SANTÉ

L'inhalation de radon accroît le risque de développer un cancer du poumon.

Le radon est la deuxième cause de cancer du poumon après le tabac. Le risque augmente avec le temps passé dans les locaux et la concentration en radon.

De plus, on considère que le tabac multiplie jusqu'à 20 fois le risque de développer un cancer du poumon lorsque l'on est exposé au radon. Une autre raison d'arrêter de fumer !



Fortes canicules

En période de canicule, **il y a des risques pour ma santé, quels sont les signaux d'alerte?**



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule, **quels sont les bons gestes?**



JE BOIS RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Je mouille mon corps et je me ventile



Je mange en quantité suffisante



J'évite les efforts physiques



Je ne bois pas d'alcool



Je maintiens ma maison au frais : je ferme les volets le jour



Je donne et je prends des nouvelles de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte, j'ai un bébé** ou **je suis une personne âgée**. Si **je prends des médicaments** : je demande conseil à mon médecin ou à mon pharmacien.

Collaborons avec l'Association la Font del Gat



Nourrir les chats sans se préoccuper de les faire identifier et stériliser, c'est un peu comme faire de l'élevage. En une année, une chatte peut donner naissance à 6 petits et rapidement on ne maîtrise plus.

L'association la Font Del Gat se bat pour éviter que la fourrière intervienne et que les chats soient euthanasiés mais aussi pour que les propriétaires d'animaux comprennent l'utilité de faire tatouer et stériliser leur chat.

Si vous connaissez des attroupements de chats, ou si vous nourrissez des chats dont les maîtres ne sont pas connus, n'hésitez pas à contacter l'association au 04.68.84.08.72. Cette dernière est là pour vous aider à éviter qu'ils ne prolifèrent.

L'important pour que l'association puisse agir efficacement est que vous ne nourrissez pas les chats la veille et le jour même de leur intervention.

Appelez -les ! Ils vous aideront !

Forages

Communes de la Plaine du Roussillon

Aléria, Argeles-sur-Mer, Bages, Baho, Baixas, Banyuls-des-Aspres, Bompas, Bouleternère, Brouilla, Cabestany, Calce, Camélias, Canet-en-Roussillon, Canohès, Castelnaud, Céret, Claira, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Cornella-del-Vercoç, Cornella-la-Rivière, Elna, Espira-de-l'Agly, Fourques, Ile-sur-Têt, Laroque-des-Albères, Latour-bas-Elna, Le Barcarès, Le Boulou, Le Soler, Llauro, Llupia, Maureilla-las-Illas, Millas, Montauriol, Montescot, Montesquieu-des-Albères, Neflach, Ortaffa, Palau-del-Vidre, Passa, Perpignan, Peyrestortes, Pèzilla-la-Rivière, Pia, Pollestres, Pontelilla, Rivesaltes, Saint-André, Saint-Cyprien, Saint-Estève, Saint-Felou-d'Amont, Saint-Felou-d'Avall, Saint-Genis-des-Fontaines, Saint-Hippolyte, Saint-Jean-Lasseille, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Saint-Laurent-de-la-Salanque, Saint-Michel-de-Llotes, Saint-Nazaire, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Sainte-Marie-la-Mer, Sallèles, Salses-le-Château, Sorède, Torrats, Thèza, Thuil, Tordères, Torrelles, Toulouges, Tresserre, Trouillas, Villelongue-de-la-Salanque, Villelongue-des-Monts, Villemolaque, Villeneuve-de-la-Raho, Villeneuve-de-la-Rivière, Vivès, Leucate (département de l'Aude).



Pour aller plus loin...

Le formulaire et la foire aux questions (FAQ) sont disponibles à l'adresse ci-dessous

Site Internet des Services de l'État
<http://www.pyrenees-orientales.gouv.fr/>

Participez aujourd'hui à la préservation de votre ressource en eau pour garantir demain



Régularisation des forages
 Dans la Plaine du Roussillon

Contacts
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales
 2 rue Jean Richepin - BP 50909 66020 Perpignan cedex
 Service Eau et Risques
 Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques
 Tél : 04 68 38 10 74
 Courriel : ddtm-pema@pyrenees-orientales.gouv.fr



Conception et réalisation : DDTM66/SIG/AMSC - SER (Février 2018)
 Crédits illustration : DDTM66/SIG/AMSC

Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales

Une ressource majeure menacée, qu'il faut protéger pour préserver tous les usages qui en dépendent.

Les nappes profondes du Pliocène, par leur qualité et leur disponibilité, sont stratégiques pour l'alimentation en eau potable des populations de la plaine du Roussillon.

46 millions de m³ sont prélevés dans ces nappes chaque année, dont 2/3 pour l'eau potable. Ces nappes constituent aussi dans certains secteurs le seul accès possible à l'eau pour les autres usages économiques.

Mais ces nappes sont en déséquilibre quantitatif depuis plusieurs décennies : les prélèvements sont supérieurs à la capacité de recharge de cette ressource, ce qui conduit à sa disparition et à sa dégradation notamment par contamination des eaux salées en bordure côtière, phénomène irréversible pour les générations futures.

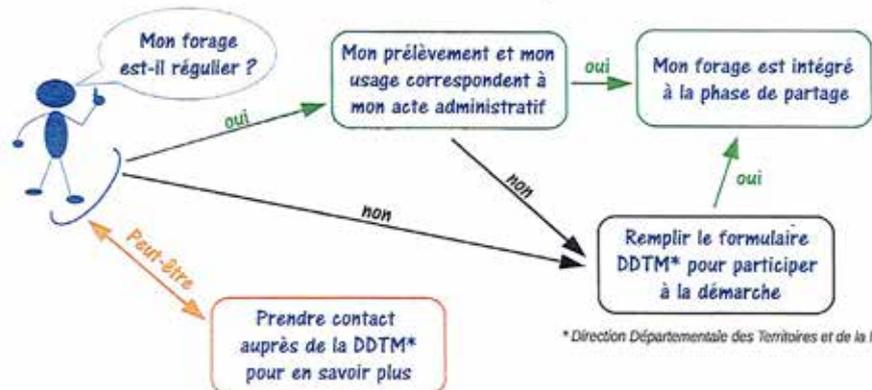
Le volume qui peut être prélevé doit être limité.

Les services de l'État lancent, le 7 février 2018, une démarche de régularisation des forages non domestiques (> 1 000 m³/an) prélevant dans les nappes de la Plaine du Roussillon.

Pourquoi ?

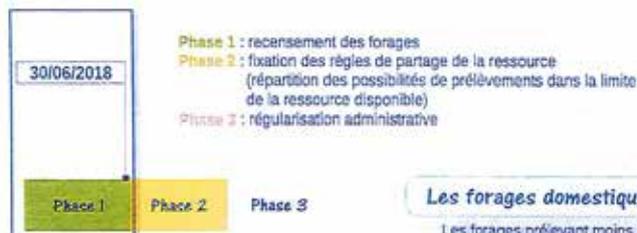
- retrouver un équilibre au niveau des nappes de la plaine du Roussillon afin d'assurer la protection de celles-ci aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif,
- sécuriser les usages professionnels qui dépendent des eaux souterraines, leur garantir un accès durable à cette ressource,
- régulariser la situation administrative afin d'être éligible à certaines subventions publiques et d'éviter les sanctions administratives, financières ou judiciaires,
- permettre une régularisation groupée à moindre coût.
- être intégré à la répartition des possibilités de prélèvements autorisés dans la limite de la ressource disponible.

Utilisateurs de forage non domestique dans la Plaine du Roussillon Déclarez-vous avant le 30 juin 2018



* Direction Départementale des Territoires et de la Mer

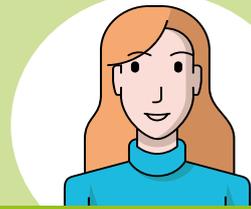
Calendrier de la démarche



Les forages domestiques

Les forages prélevant moins de 1 000 m³/an. Un formulaire de déclaration Cerfa n° 13837*02 à remplir et à déposer à la mairie de la commune dans laquelle se situe le forage. (site internet de l'État...).

Le chèque énergie



Je suis professionnel



Je reçois un chèque énergie d'un client pour payer une facture. Je déduis le montant du chèque de la facture. Le chèque est utilisable en une seule fois, il n'y a pas de rendu de monnaie.



Je suis payé sous quelques jours par virement automatique après m'être enregistré sur le portail chequeenergie.gouv.fr



COMMENT ÇA MARCHE ?

Après avoir reçu un chèque énergie d'un client, vous formulez votre demande de remboursement sur chequeenergie.gouv.fr, avant le 31 mai suivant la date de validité inscrite sur le chèque. Pour cela vous vous enregistrez sur le site dans l'espace « Professionnel ». **Le montant du chèque vous sera remboursé par virement automatique sous quelques jours.**

Attention : les professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



COMMENT VÉRIFIER SI LE CHÈQUE EST AUTHENTIQUE ?

Le chèque énergie comprend plusieurs éléments de sécurité : il est non photocopiable et il comprend un relief sensible au toucher. En outre, vous pouvez vérifier sa validité en quelques clics sur le portail chequeenergie.gouv.fr grâce au numéro ou au QR code qui y sont apposés.



LE NUMÉRO POUR LES PROFESSIONNELS :

N°Cristal 09 70 82 85 82

APPEL NON SURTAXÉ

www.chequeenergie.gouv.fr/contacts

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



solidaire



Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

juste



Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois...

simple



Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR pour le recevoir (la seule déclaration de revenus suffit).



Le chèque énergie

remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018.

Pour en bénéficier, à aucun moment le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires ; toute sollicitation en ce sens est à refuser.



© 2016-2017 - Décembre 2017



Je suis bénéficiaire



Je reçois automatiquement le chèque chez moi, à mon nom. Je n'ai aucune démarche à accomplir pour le recevoir.



Je l'utilise pour payer DIRECTEMENT mon fournisseur d'énergie.



Je peux aussi l'utiliser pour payer des travaux de rénovation énergétique.



1 LE CHÈQUE ÉNERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui lui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.



2 QUELLE DÉPENSE RÉGLER AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE ?

► Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).

► Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.

► Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.

► Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

Ces professionnels sont tenus d'accepter le chèque énergie.



3 JE VEUX PAYER UNE DÉPENSE ÉNERGIE, COMMENT FAIRE ?

► Pour payer une facture d'électricité ou de gaz naturel, deux possibilités :

- vous envoyez votre chèque énergie à votre fournisseur, accompagné d'une copie d'une facture, d'un échéancier..., faisant apparaître vos références client ;

- vous pouvez aussi utiliser votre chèque énergie en ligne sur chequeenergie.gouv.fr. Vous pouvez demander à cette occasion que le montant du chèque soit automatiquement déduit de votre facture pour les années à venir.

- inutile d'attendre l'arrivée de votre facture : vous pouvez utiliser votre chèque énergie dès réception, il sera directement déduit de votre prochaine facture.

► Pour régler un achat de combustible (fioul, bois, GPL...) ou une redevance en logement-foyer, vous remettez votre chèque énergie directement au fournisseur ou au gestionnaire du logement-foyer.

Votre chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année prochaine. La date de validité est inscrite dessus.



4 JE VEUX PAYER DES TRAVAUX POUR LIMITER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MON LOGEMENT, COMMENT FAIRE ?

Seuls certains travaux peuvent être réglés avec le chèque énergie. Ils doivent être réalisés par un professionnel certifié « Reconnu garant de l'environnement ». Pour trouver la liste de ces professionnels, ainsi que des informations sur les travaux éligibles et les aides à la rénovation énergétique, consultez le portail renovation-info-service.gouv.fr ou appelez le 0 808 800 700.

► Payez directement votre facture avec le chèque énergie, si les travaux sont réalisés avant la date de validité inscrite sur le chèque. Vous devez échanger votre chèque sur chequeenergie.gouv.fr, si vous souhaitez utiliser le chèque après sa date de validité pour réaliser des travaux.

Agir face à la cabanisation



ACCUEIL

DÉFINITION

ENJEUX

RÉAGIR

AUTRES

CONTACTS

DÉFINITION

QU'EST CE QUE LA CABANISATION ?

- La cabanisation consiste en l'implantation sans autorisation dans des zones le plus souvent agricoles ou naturelles, de constructions ou d'installations diverses : baraques, caravanes, résidences mobiles de loisirs, habitations légères de loisirs, constructions en dur occupées épisodiquement ou de façon permanente, etc.
- Ces infractions relèvent de législations en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement ou de fiscalité.
- Dans tous les cas, lorsqu'une infraction est constatée, un procès-verbal doit être dressé et transmis sans délai au Ministère Public. L'établissement du procès-verbal est le seul moyen pour interrompre la prescription de l'action publique qui est de 3 ans en matière de constructions illégales.

DÉLAI LÉGAL

Attention : La prescription de l'action publique court à compter de l'achèvement des travaux de la construction illicite. Au terme de ce délai, il est impossible de poursuivre en justice dans le cadre d'une procédure pénale. Cependant cette prescription peut être remise en cause en cas de travaux substantiels réalisés sur ladite construction.

ATTENTION !

RESPONSABILITÉ

Les infractions non-poursuivies **engagent votre responsabilité**. Très souvent, les « cabanes » sont installées en zones à risques (avec ou sans PPR, il existe des secteurs inondables ou vulnérables au feu, par exemple).

En cas de sinistre, si l'élu n'a pas pris les mesures qui s'imposent, il sera tenu pour responsable et cette responsabilité pourra relever du code de l'environnement, du code de l'urbanisme, du code général des collectivités territoriales, du code civil, voire même du code pénal.



ACCUEIL

DÉFINITION

ENJEUX

RÉAGIR

AUTRES

CONTACTS

LES ENJEUX

SÉCURITAIRES

- Exposition des occupants aux risques naturels (inondation, incendie, etc).
- Inaccessibilité des services de secours...

SOCIAUX

- Exclusion des populations concernées et notamment des enfants.
- Habitat insalubre...

SANITAIRES

- Absence de raccordement au réseau d'eau potable, d'assainissement et d'électricité.
- Raccordements illégaux...

ENVIRONNEMENTAUX

- Pollution des sites - Déversement des eaux usées non traitées dans le milieu naturel.
- Atteinte aux paysages...

FINANCIERS

- Non-perception des taxes et collecte des déchets.
- Manque à gagner pour les collectivités...

RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

En tant qu'officier de police judiciaire, le maire est tenu de dresser procès-verbal dès lors qu'il a connaissance d'une infraction et d'en assurer sans délai la transmission au Parquet. Le Maire agit à ce titre au nom de l'Etat et non pour le compte de la Commune. Le manquement à cette obligation constitue une faute de nature à engager la responsabilité de l'Etat envers les tiers intéressés.



ACCUEIL

DÉFINITION

ENJEUX

RÉAGIR

AUTRES

CONTACTS

COMMENT RÉAGIR



1. DRESSER UN PROCÈS-VERBAL

- avec l'appui si nécessaire de la DDTM et le transmettre sans délai au ministère public

Visualiser [PV](#) (doc. n°1)

2. AVERTIR L'INTÉRESSÉ

- et le mettre en demeure de régulariser
- Attention : ne jamais adresser le PV au contrevenant

Visualiser [Lettre au contrevenant](#) (doc. n°2)

3. INFORMER LA DDTM

- avec l'envoi d'une copie du PV

Visualiser [Lettre DDTM](#) (doc. n°3)

TRIBUNAL

- Face à une infraction, le Procureur de la République décide de l'opportunité des poursuites. Il peut :

- soit poursuivre devant le juge pénal ;
- soit classer (éventuellement sous condition) l'affaire.

Type de décision

- Relaxe ou reconnaissance de la culpabilité du prévenu par le Tribunal correctionnel.

Prononcé de la peine

- Peine d'amende accompagnée éventuellement de mesures de restitution (démolition, remise en état du terrain) assorties d'un délai et prononcées sous astreinte.



ACCUEIL

DÉFINITION

ENJEUX

RÉAGIR

AUTRES

CONTACTS

AUTRES

FISCALITÉ LOCALE

- Les constructions illicites (absence de permis de construire, changement d'affectation d'un local notamment) sont imposables à la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation, dès lors qu'il s'agit d'un véritable bâtiment, fixé à perpétuelle demeure.
- Cette imposition nécessite que le local soit validé lors d'une commission communale des impôts directs (CCID).
- Le Centre des Impôts Fonciers constitue votre interlocuteur de référence à la DDFIP pour examiner les conditions de mise en oeuvre de cette fiscalisation.

À SAVOIR

- l'imposition ne rend pas la construction légale (principe d'autonomie du droit fiscal)**

ACTION CIVILE

- Aux termes de l'article L. 480-14 du code de l'urbanisme, la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière de plan local d'urbanisme peut saisir le tribunal de grande instance en vue de faire ordonner la démolition ou la mise en conformité d'un ouvrage édifié ou installé sans l'autorisation exigée par le livre IV du code de l'urbanisme fixant le « régime applicable aux constructions, aménagements et démolitions » ou en méconnaissance de cette autorisation ou, pour les aménagements, installations et travaux dispensés de toute formalité au titre du code de l'urbanisme, en violation de l'article L. 421-8. L'action civile se prescrit en pareil cas par **dix ans** à compter de l'achèvement des travaux.
- Des mesures de relogements pourraient être envisagées.

Si Corneilla m'était conté...

1966 : Notre ami Henri PUIG est-il le seul rescapé d'un séisme sur Corneilla?



2018 : Henri est toujours là, il ne craint pas l'arrivée d'un deuxième séisme.

Il n'aura échappé à personne que de gros travaux rendus nécessaires par la vétusté des réseaux d'eau et d'assainissement se déroulent actuellement sur la Route Nationale. Je vous propose un retour au cœur des années 1960 pour analyser comment les corneillanais vécurent ces travaux qui durèrent trois ans.

Tout commença en 1959. Le village comptait 987 habitants. Dès son élection, la municipalité de Raphaël Moliné fit réaliser une étude globale pour l'adduction d'eau, le tout à l'égout, le cuvelage de la totalité des ruisseaux et l'édification d'un château d'eau. Elle fit ensuite l'acquisition d'un terrain situé côté ouest, route de Millas. Cette parcelle appartenant à Henri Puig père, fut cédée en partie à l'office HLM de Perpignan pour la construction de dix maisons individuelles, l'autre partie étant réservée au château d'eau.

Yves Gandou, 1er adjoint de l'époque et Michel Berjoan, l'un des premiers résidents du lotissement, se souviennent que l'on creusa d'abord un forage provisoire de dix mètres de profondeur pour alimenter uniquement les nouvelles maisons. Puis sur l'emplacement du futur château d'eau on creusa un deuxième forage de 97 mètres. Une eau abondante en jaillit avec un débit si intense que les foreurs affirmèrent que Corneilla ne manquerait jamais d'eau!

En 1964, les dix maisons bâties par l'entreprise Berjoan étaient livrées. Le château d'eau édifié par l'entreprise Planes d'Ille sur Têt allait bientôt devenir opérationnel pour l'ensemble du village. La « Cité du Château d'eau » venait de naître. L'expansion de Corneilla démarrait.

En 1965, la nouvelle municipalité d'Yves Gandou lança alors les travaux: les premiers coups de marteau-piqueur débutèrent l'année suivante en 1966. Le cabinet d'Ingénierie des frères Izard fut chargé du suivi des travaux. L'entreprise Coupet s'occupa des égouts, des eaux pluviales, du cuvelage des ruisseaux,

l'entreprise Danoy réalisant pour sa part l'adduction d'eau.

Et Corneilla deviendra un immense chantier pendant pratiquement trois ans. Partout des trous, des amas de terre, des tuyaux. Contrairement à aujourd'hui les tranchées n'étaient pas remblayées immédiatement, si bien que les rues, les garages et les maisons restaient bloquées durant de longues semaines. Chacun accédait à son domicile en posant une planche au dessus de la tranchée.

En cette année 1966, pas de problème de stationnement, mais les voitures, camionnettes et quelques tracteurs circulaient déjà en nombre. Le plus gênant pour les agriculteurs (qui composaient la majorité du village) c'était l'hébergement des chevaux, mulets et ânes, encore nombreux à l'époque. Pas facile de leur trouver une écurie accessible ou un « courtal » de remplacement. Mais personne ne se sentait abandonné, chacun accueillait l'autre et vice-versa. Une grande solidarité régnait, on ne « râlait » pas, on s'entraidait.

A l'époque, Corneilla était traversé matin et soir par plusieurs camions-citerne andorrans qui allaient se ravitailler en carburant à Port la Nouvelle. La voie rapide 116, n'existant pas encore, l'itinéraire Corneilla-Pézilla-Baixas-Rivesaltes restait le plus commode. Lorsque les travaux débutèrent sur la route nationale, la préfecture interdit la traversée du village à tous les poids lourds au grand soulagement de tous: on n'allait quand même pas les dévier par la rue du ruisseau ou celle du moulin à huile! Ce furent alors les deux Saint Feliu et Le Soler qui goûtèrent à leur tour aux joies des encombrements et du vacarme permanent.

En cette année 1966, Corneilla comptait 1010 habitants. Un deuxième lotissement « La Cité Beausoleil » allait bientôt voir le jour.

Le Conseil Municipal d'Yves Gandou était composé de Louis Calmon (adjoint),

Hubert Ribes, René Pams, Constant Farines, Robert Noguès, Albert Serradeil, Christian Bibent, Henri Puig, Augustin Torres, Albert Mons, Gayral Georges, Louis Respaut.

Le secrétariat de la mairie était assuré par Jacques Cazenove.

Il n'y avait que deux employés municipaux: Isidore Casemitanje et Maurice Cadène rejoints par Jean-Pierre Arroniz l'année suivante en 1967, auxquels il faut ajouter Jeanne Petit chargée du balayage des classes.

A l'école primaire, uniquement trois enseignants :

Mme Gandou (CP-CE1), Mme Payré (CE1-CE2), M. Payré (CM1-CM2), tandis que Mme Parent et son aide maternelle Gaby Fonteraille accueillait les tout petits.

Voici quelques personnalités en vue de l'époque: Roger Brunel le receveur des postes, Alfred Bort le facteur, l'abbé Saunier curé de la paroisse, Louis Berjoan le chef de corps des sapeurs pompiers, Jean Vigourel le directeur de la cave, Urbain Gaciot le président de la Société de Secours Mutuel « l'Aurore » qui fusionnera avec « la Fraternelle » d'Yves Gandou, François Armingaud le président des Anciens Combattants et Prisonniers de guerre. Il n'y avait pas de médecins, très peu d'associations mais une multitude d'artisans, de commerçants, et ramasseurs de fruits et légumes. Sept beaux bébés sont nés durant cette année 66: Christophe Bibent, Béatrice Puig, Florence Ribes, Marie-Pierre Ros, Alain Sabardeil, Jean-Pierre Vidal, Alex Ville.

Pour en revenir aux travaux actuels, et pour conclure, je citerai la réflexion d'un ouvrier qui posant un gros tuyau dans une tranchée devant chez moi s'exclama: « Avec ça, vous serez tranquilles pendant cent ans! ». Rendez-vous donc en 2118 pour faire le point.

*En attendant bon été à tous.
Émile Péronne*